Ville de Giromagny

Réunion de quartier du 17 novembre 2022

Quartier : CENTRE

Compte rendu

Séance à 20h00
Elus présents : Christian Coddet, Marie-Noëlle Marline, Jean-Louis Salort

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle Marline

7 personnes sont présentes.

M et Mme Prévot, rue Tuilerie, déplorent les actions d'incivilités des locataires de la salle de la Tuilerie, lors des mariages : Pétards, drogue, alcool, véhicules, urine sur les murets, détritus.

Ils remercient Jean-Louis Salort pour avoir nettoyé la rue Tuilerie, le dimanche 30 octobre dernier.

Christian Coddet explique :

- que la caution s'applique aux dégâts intérieurs.

- que les élus travaillent à un règlement pour le respect des abords de la salle et des riverains.

M. Prévôt: demande que le garde champêtre soit d'astreinte les soirs d'occupation de la salle.

Christian Coddet explique qu'il est difficile de mobiliser le garde champêtre pour la surveillance de la salle, tous les soirs de location. En effet, il ne serait ensuite plus disponible pour travailler aux autres actions en journée.

M et Mme Manga, rue Lhomme: est-ce qu'il y a des mariages tous les samedis ? les travaux ?

Christian Coddet : la salle coute chère, les locations pour les mariages permettent de financer les charges de cette salle.

Christian Coddet : Explique le déroulement des travaux à venir.

J.Perreira : constate qu'il n'y a pas de possibilité sécurisée de rouler à vélo dans le centre-ville.

Christian Coddet répond qu'éffectivement la zone « Centre » est non sécurisée, car il n'est pas possible de construire une piste cyclable qui demande de 3 m de largeur.

Cécile Pourchet: Que deviendra la place de stationnement handicapé de la place des Mineurs ?

Christian Coddet : elle sera supprimée.

J.Perreira : stationnement, pourquoi ne pas faire des bateaux plutôt que des arêtes vives qui rendent difficile le stationnement ?

Christian Coddet n'a pas d'explication. C'est comme ça !

M.Manga:. Quels sont les projets sur le site de l'ancien Number One ?

Christian Coddet explique la situation.

M. Michel Redouté, place des Mineurs : Est-ce que l'éclairage public va être rétabli sur la place des Mineurs ?

Christian Coddet : Ce n'est pas prévenu lors des travaux.

Michel Redouté déplore le manque de dialogue entreprises / riverains. Pour exemple, une pelle tractopelle a été laissée devant le garage de M.Redouté qui n'a pu sortir.

- la place « interdit de stationner » devant son garage est souvent occupée par différentes voitures : Il lui est pratiquement imposible de sortir sa voiture les samedis matins, jour de marché.

- les soupiraux avaient été bouchés lors des travaux en 1980. Il demande plus d'attention pour les travaux de cette année.

Christian Coddet : éclairage public : un branchement provisoire sera prévu avant l'hiver.

Une borne escamotable est prévue sur la future place des Mineurs piétonne, pour l'accès privé de M.Redouté et la fleuriste.

Une réunion avec les riverains sera organisée lorsque le tracé sera défini.

J.Pereira a un "s*entiment d'erreur, de bêtises accumulées",* pour la plan de circulation du carrefour haut de la rue Thiers. Concernant les cocottes installées vers école Chantoiseau : quid des cônes lors du passage du chasse-neige ?

Christian Coddet : les gens ont du mal de changer d'habitude. Il y a une forte demande des parents pour aller à l'école à pieds.C'est pourquoi un cheminement pietonnier a été créé rue du Tilleul aux abords de l'école maternelle.

J. Pereira : un radar pédagogique annonce 40 KM au lieu de 30 km

Christian Coddet: ce radar pédagogique est à régler.